

Marie de Gournay et le caprice des siècles

Marie-Thérèse Noiset

Volume 29, Number 3, Winter 1993

La poétique de poète

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/035926ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/035926ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Noiset, M.-T. (1993). Marie de Gournay et le caprice des siècles. *Études françaises*, 29(3), 193–205. <https://doi.org/10.7202/035926ar>

Marie de Gournay et le caprice des siècles

MARIE-THÉRÈSE NOISET

En introduisant la dimension longtemps négligée de la réception dans l'évaluation des œuvres littéraires, les théories modernes permettent de porter un jugement plus précis sur la littérature du passé. Jauss note qu'une œuvre littéraire développe, au cours du temps, une « chaîne de réception » qui décide de son importance historique¹. Dans le cas de Marie de Gournay, cette chaîne se fait tantôt ténue, tantôt robuste, mais ne se rompt jamais. À certains moments de l'histoire, seuls l'association de Gournay avec Montaigne et son rôle d'éditrice des *Essais* après la mort du grand humaniste semblent avoir conservé quelque notoriété à l'écrivaine, mais il en est d'autres, y compris l'époque actuelle, où on lui a fait un accueil plus enthousiaste. Un examen de la réception de l'œuvre de Gournay à travers les siècles est d'autant plus captivant que l'auteure elle-même s'est attachée à formuler des opinions très catégoriques sur la valeur et la destinée de ses écrits.

Intitulé *l'Ombre de la damoiselle de Gournay. Œuvre composé de meslanges*² lors de sa parution initiale en 1626, le recueil des œuvres de Gournay fut rebaptisé *les Advis ou les présens de la*

1. Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, trad. Claude Maillard, Paris, Gallimard, 1978, p. 45.

2. Marie de Gournay, *l'Ombre de la damoiselle de Gournay. Œuvre composé de meslanges*, Paris, Jean Libert, 1626.

demoiselle de Gournay dans les éditions ultérieures³. Cette modification fut opérée, nous apprend l'auteure, à la demande de l'éditeur qui trouvait le titre original trop sibyllin. Dans ses «*Avis au Lecteur*» et dans son «*Discours sur ce Livre*» adressé «*À Sophrosine*» et ajouté en tête du recueil dès la première édition des *Avis*, Gournay engage un dialogue avec son public, apostrophant le lecteur et lui livrant une évaluation sans détour de son ouvrage, considéré dans son style, sa syntaxe, son genre, son originalité et même sa réception contemporaine et future. Elle révèle, sans hésitation, sa volonté de «*plaire à tous les sages et desplaire à tous les foux[sic]*» (2^e page non numérotée de l'«*Avis au Lecteur*»⁴) et note, avec amertume, la discordance entre le sérieux de son propos et la frivolité de l'époque. Sa réflexion désabusée l'amène à conclure : «*Ainsi donc Lecteur, mon livre n'espere pas grand accueil de toi*» (2^e page de l'«*Avis au Lecteur*»). L'auteure se montre donc consciente de ce que Jauss appelle «*l'écart esthétique*» de l'œuvre, c'est-à-dire «*la distance entre l'horizon d'attente préexistant et l'œuvre nouvelle*⁵». Il est important d'observer que, dans cette adresse, Gournay attribue entièrement l'insuccès présumé de ses écrits à la dissipation de l'époque et nullement à sa condition féminine.

Dans la première édition de son ouvrage, l'écrivaine était même allée plus loin qu'une simple reconnaissance de l'outrance historique de sa pensée. Le volet de droite de la page de titre de *l'Ombre* représente un jeune sapin orné de l'inscription latine *Pactura nepotibus umbram* (étendant son ombre aux générations futures). Désireuse d'atténuer l'arrogance de ce legs à la postérité, Gournay prétend modifier la signification du symbole :

Ny ne doibts pas estre accusée de presumption pour la devise du jeune pin qui semble d'abord presager à ces miens ouvrages la faveur de la postérité : car cette devise sert à declarer que je sens la deffaveur où je vis en mon siecle, et que je proteste

3. Trois éditions des œuvres complètes de Marie de Gournay parurent de son vivant. Chaque nouvelle édition fut copieusement remaniée par l'auteure qui y ajouta aussi quelques textes inédits. L'ouvrage n'a jamais été républié dans son intégralité depuis 1641. Divisé en deux livres, il n'inclut pas la grande préface aux *Essais* de Montaigne que Gournay avait composée pour sa première édition posthume des *Essais* en 1595. Cette préface eut une histoire curieuse dont je ne traiterai pas ici, faute de place. Qu'il suffise de dire que Gournay la remplaça, dans les éditions successives, par un texte très court. Elle en fit cependant réimprimer le texte original, après l'avoir remanié, à la fin de la troisième édition du *Proumenoir*, en 1599.

4. Sauf indication contraire, toutes les citations et références au recueil de Gournay renvoient à l'édition des *Avis* de 1634.

5. Hans Robert Jauss, *op. cit.*, p. 53.

une recusation contre luy, qui me rejette par force avec eux autant que je puis vers le siecle futur ; plustost qu'elle ne represente aucun espoir que j'aye qu'ils y parviennent (*l'Ombre*, II).

Quoiqu'elle s'en défende, l'essayiste envisage ici clairement la probabilité d'une réception chaleureuse dans un avenir plus grave où l'écart esthétique de son œuvre se sera rétréci.

Les propos désenchantés de Gournay, s'ils sont ancrés dans sa perception de la réalité contemporaine, ne doivent toutefois pas nous induire en erreur. Avant de déplorer en bloc l'incompréhension dont elle se plaint, il faut se rappeler que ses écrits ont eu deux niveaux de réception. La majorité des textes réunis dans *l'Ombre* et *les Advis* avaient eu un public antérieur. Souvent adressés à des personnages en vue des deux sexes, ils avaient d'abord, pour la plupart, été bien reçus. Gournay elle-même, dans son « Apologie pour celle qui écrit » (pp. 494-535), se montre assurée d'améliorer sa situation financière au moyen de sa plume. Elle se sent forte de la réputation que ses ouvrages lui ont acquise en France comme à l'étranger, attitude absolument remarquable pour une femme du dix-septième siècle⁶. L'essayiste n'avait certes pas manqué de faire impression sur son public immédiat. Il faut mentionner, avant tout, les traités sur l'Éducation du Prince, dédiés à Henri IV et à Marie de Médicis⁷. Nous n'avons aucune assurance que le souverain ait lu ces essais, mais sa bienveillance envers Gournay, rapportée dans l'« Apologie », suggère qu'il en était au moins au courant :

Le Roi [Henri IV], père de ce bon Prince m'avait commandé un mois seulement avant sa mort, de fréquenter la Cour, bien que j'y apportasse peu d'inclination. Et plusieurs des plus honnêtes gens de ce climat savent, de quel œil il me vit et de quelle sorte il releva certaines têtes de trop de loisir, que mon Latin et ma mauvaise fortune avaient excités à lui faire des contes de moi (p. 531).

Nombreux sont les autres essais qui furent reçus favorablement par les lettrés, femmes souvent, à qui Gournay les avait dédiés. Ses poèmes et épigrammes à la louange de « Madame

6. Gournay rappelle explicitement la bonne fortune de ses écrits, en France comme à l'étranger, dans son « Apologie » : « Quelque particulière estime, obtenue de tout ce qu'il y a d'esprits mieux nés en France, si ma cognoissance est arrivée jusques à eux ; m'authorisoit d'un passeport special, en ce courage et dessein d'esperer les bienfaits des Majestez Royales. Or si l'estime des François m'accordoit ce passeport, soit de bouche ou par escrit, celle des estrangers ne le revoquoit pas. De quoy feront foy leurs Livres multipliez de plumes celebres que l'on cognoist assez » (p. 526).

7. Ces traités comprennent « De l'Education des Enfans de France » (pp. 1-26), « Naissance des Enfans de France » (pp. 27-36) et « Institution du Prince, deux Traittez » (pp. 184-225).

la Marquise de Guercheville, dame d'honneur de la Reyne Mere » (p. 438) (à qui elle avait dédié ses traités de défense de la poésie), ceux intitulés « Pour une fille qui sert une dame savante » (p. 832) et « À une grande favorable sur sa pension » (p. 842) font foi du secours financier que de grandes dames lui prêtèrent à cause de son talent. L'auteure mentionne aussi, avec une fierté manifeste, la subvention (modeste, il est vrai) qui lui fut accordée par la Cour dès le début de la Régence de Marie de Médicis et qui lui sera versée jusqu'à sa mort (p. 531)⁸.

Quand elle réunit ses traités épars en un seul volume, Gournay jette en pâture au public lettré de l'époque, une œuvre qui avait été créée pour une élite restreinte. Ses écrits divers qu'elle qualifiait de « meslanges » dans le titre de *l'Ombre*, ne trouvent leur unité que dans leur caractère intellectuel, comme elle-même le propose en les rangeant dans « le discours de raison » (4^e page du « Discours sur ce Livre »). Ils comprennent des essais philosophiques, politiques, philologiques, autobiographiques et moraux; des traductions de *l'Énéide*, des poèmes et un petit roman, *le Proumenoir de Monsieur de Montaigne*, dédié au père d'alliance de l'auteure. Ce roman qui ne semble pas avoir retenu l'attention de Montaigne, eut un succès assez vif⁹. Gournay le publia à cinq reprises, entre 1594 et 1599, y apportant chaque fois des retouches. Parmi la production abondante et variée de l'écrivaine, deux sortes d'essais seulement ont été assez mal reçus lors de leur parution initiale : le pamphlet écrit à la défense des Jésuites en 1610 et les traités sur la langue et la littérature.

Jauss avance qu'une œuvre littéraire joue un rôle innovateur important quand, offrant de nombreux points de référence avec les œuvres antérieures, elle comporte aussi certains caractères inédits qui contribuent à modifier insensiblement « l'horizon d'attente » initial du lecteur¹⁰. La réception chaleureuse faite au *Proumenoir* peut dès lors s'expliquer du

8. L'abbé de Marolles fait allusion à cette pension dans ses *Mémoires (Mémoires de Michel de Marolles, Abbé de Villeloin, Amsterdam, 1755, tome 1, p. 110)*, comme aussi au fait que Gournay refusa l'offre d'un carosse qui lui avait été faite par Richelieu.

9. Gournay avait envoyé son *Proumenoir* à Montaigne en 1589, peu de temps après le séjour de l'humaniste en Picardie. Il lui fut rendu par la famille de Montaigne après la mort de celui-ci.

10. « Le texte nouveau évoque pour le lecteur (ou l'auditeur) tout un ensemble d'attente et de règles du jeu avec lesquelles les textes antérieurs l'ont familiarisé et qui, au fil de la lecture, peuvent être modulées, corrigées, modifiées ou simplement reproduites. La modulation et la correction s'inscrivent dans le champ à l'intérieur duquel évolue la structure d'un genre, la modification et la reproduction en marquent les frontières » (Jauss, *op. cit.*, p. 51).

fait que l'« horizon d'attente » romanesque bien établi de ce récit a permis, lors de sa parution initiale, d'en accepter les digressions originales qui annoncent déjà les débats psychologiques des romans de Madeleine de Scudéry. Partant du même raisonnement, il n'est pas étonnant que les traités philologiques et l'essai composé pour innocenter les Jésuites aient eu une réception défavorable puisque non seulement ils expriment des points de vue peu populaires, mais ils traitent de sujets que l'époque jugeait inaccessibles aux femmes.

L'*Adieu de l'ame du roy de France et de Navarre Henry le Grand à la Royne. Avec la Defence des Peres Jesuites*¹¹ touche à un sujet politique extrêmement contesté : le rôle de la Compagnie de Jésus dans l'assassinat d'Henri IV. Cet opuscule de 78 pages, né dans le feu de la controverse, n'est reproduit intégralement ni dans *l'Ombre* ni dans *les Advis*. Gournay en a exclu la partie la plus intéressante, sa défense fervente de l'ordre religieux incriminé. Heureusement, l'essai nous est également parvenu dans sa version originale de 1610. Gournay y développe une argumentation rigoureuse soutenue par ses connaissances historiques étendues et sa soif impérieuse de justice. Les historiens modernes s'accordent, en général, pour lui donner raison, reconnaissant que les Jésuites n'avaient pas trempé dans le meurtre du roi. Le geste courageux de la polémiste ne lui valut cependant qu'une récusation grossière. Un pamphlet satirique, anonyme et ordurier, s'acharna à la vilipender sans accorder aucune attention à sa dialectique superbe¹².

La position prudente et souvent réactionnaire de Gournay envers les réformes radicales de Malherbe concernant la langue et la littérature est exposée dans sa « Deffence de la Poésie et du langage des poètes » (pp. 361-423) ainsi que dans plusieurs autres essais, dont « Sur la Version des Poetes antiques, ou des Metaphores » (pp. 256-277), « Des Rymes » (pp. 304-309), « Des diminutifs François » (pp. 313-330) et « De la façon d'escrire de Messieurs du Perron et Bertault qui sert d'avertissement sur les Poesies de ce volume » (pp. 626-723).

11. Marie de Gournay, *Adieu de l'ame du roy de France et de Navarre Henry le Grand à la Royne. Avec la Defence des Peres Jesuites*, Paris, 1610.

12. Il s'agit du *Remercement des Beurrières de Paris au sieur de Courbouzon Montgomery* publié à Niort en 1610. Le pamphlet vise à la fois Gournay et Louis de Montgomery qui avait écrit son *Fléau d'Aristogiton* en réponse à l'*Anti-Coton* qui attaquait la Compagnie de Jésus. C'est cependant la condition féminine de Gournay qui est mise en cause dans cet opuscule grossier. Elle y est appelée « pucelle de cinquante-cinq ans » et désignée comme « la damoiselle de Gournay, qui a tousjours bien servi au public » (Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, Amsterdam, P. Brunel, Éd. des Maizeaux, 1730, p. 586).

Grande admiratrice du style épique de Ronsard, Gournay avait vu d'un œil favorable la prolifération du langage poétique et s'accommodait fort bien de la syntaxe fantaisiste de l'époque. Les redressements syntaxiques de Malherbe au nom de la clarté et ses élagages lexicaux intransigeants lui parurent des amputations barbares au français du seizième siècle. Elle refusa de réduire la langue de Ronsard et Du Bellay qu'elle estimait avoir « élevé la Poesie Françoisse au plus haut point qu'elle sera jamais » (p. 364). Elle n'hésita pas à qualifier les Modernes de « poètes correcteurs » et « poètes rymeurs ». « Pourquoy ne les baptiseroit-on ainsi, » s'écrie-t-elle, « puis qu'à tous moments la Grammaire et la ryme traversent l'invention et le Genie en leur escolle, et l'invention ou le Genie ne traversent jamais la rime ny la Grammaire ? » (p. 274).

Quoique le point de vue de l'essayiste ait été basé sur une réflexion sérieuse, elle ne rencontra que sarcasmes et moqueries de la part de l'opposition majoritaire. Sa condition féminine et sa rhétorique exaltée jouèrent à coup sûr un rôle dans cette réception déplorable. Sa « Deffence de la Poesie » commence par ses mots délicieusement passionnés, qui donnent une idée très nette du ton de sa diatribe : « Je sors d'un lieu où j'ay veu jetter au vent les venerables cendres de Ronsard et des Poetes ses contemporains, autant qu'une impudence d'ignorans le peut faire : brossans en leurs fantasias, comme le sanglier eschauffé dans une forest » (p. 362). Des lettrés qui avaient toujours respecté l'érudition de Gournay, prirent un malin plaisir à la dénigrer. Chapelain l'appela « l'irreconciliable ennemie de l'ecorceuse Académie¹³ ». Une pièce intitulée *Role des présentations faites aux grands jours de l'Eloquence Françoisse. Sur la réformation de notre langue* la représente essayant de sauver quelques vieux mots du carnage¹⁴. Ménage, dans sa *Requête des Dictionnaires* et Saint-Évremond, dans sa *Comédie des Académistes*, raillèrent également le goût de la savante pour les mots périmés¹⁵. Le persiflage ne se limita pas aux idées littéraires peu populaires de l'érudite ; la misogynie séculaire se mit activement à l'œuvre. On s'attaqua à la

13. Dans une lettre adressée à Mademoiselle de Gournay datée du 18 septembre 1639 (Paul Pellisson et Pierre Joseph d'Olivet, *Histoire de l'Académie française*, Paris, éd. Charles Livet, Didier, 1858, tome II, p. 383).

14. « S'est présentée la demoiselle de Gournay, demandant le rétablissement des mots : ains, jadis, piéça, et jaçoit, bons vieux gaulois, comme savent ceux qui ont lus les livres modernes. Réponse : Pour jadis et piéça, fins de non recevoir ; et pour le mot ains, soit communiqué aux rhabilleurs de vieux livres, qui, en ayant ôté les mots qui leur semblent trop moisés de vieillesse, y en mettent quelques nouveaux, afin de faire passer cela pour une nouvelle traduction » (*ibid.*, tome I, p. 459).

15. *Ibid.*, tome I, p. 428.

personne de Gournay en tant que femme, et que femme âgée. Le cardinal du Perron qu'elle comptait parmi ses amis, s'abaissa même à se moquer du physique de l'écrivaine, alors qu'elle approchait des 70 ans¹⁶. Ces péripéties regrettables alimenteront, à un degré ridiculement excessif, le dossier gournayen des siècles suivants.

En dépit de ces incidents fâcheux, des littérateurs bien connus honorèrent Gournay de son vivant et plusieurs lui composèrent des épitaphes flatteuses à sa mort : Ménage lui-même, qui l'avait raillée ; La Mothe Le Vayer, Du Pelletier et d'autres¹⁷. Les humanistes flamands lui vouèrent une grande admiration. Juste Lipse la nomma sa « sœur d'alliance », tandis que Heinsius la déclarait « supérieure aux hommes ». Grotius traduisit ses vers et Baudius lui donna les titres de « sirène française » et de « dixième muse¹⁸ ». L'abbé de Marolles qui fut le voisin de Gournay à Paris, lui consacre trois pages de ses *Mémoires* où il mentionne l'œuvre de la docte écrivaine : « Nous avons plusieurs Ouvrages de sa façon en prose et en vers, qui sont recueillis en un seul Volume, qu'elle fit imprimer de son tems, et l'a intitulé *Présens de la Damoiselle de Gournay*¹⁹. » Marolles ajoute encore : « Ceux qui l'ont voulu railler n'ont pas trouvé sujet de s'en glorifier²⁰. » Gournay figure aussi dans un « dénombrement » à la fin du recueil, où l'auteur rend hommage à tous les gens de lettres qui l'ont « honoré extraordinairement de leur civilité²¹ ».

À la mort de Gournay, en 1645, son œuvre semble cependant moins que jamais réunir les conditions nécessaires à une réception favorable. Sa syntaxe datée et son style métaphorique s'opposent à la sobriété du classicisme naissant. Ce qui est plus grave, c'est que, s'appuyant sur la raillerie des mauvais plaisants de la dernière heure, la critique misogyne ne lui accorde même plus la faveur d'une lecture. Jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, seuls les grands ouvrages d'ensemble sur la littérature mentionnent son nom. Les *Mémoires* de Nicéron contiennent sa biographie en neuf pages. Nicéron y rappelle les éloges que Gournay reçut de son vivant et les anecdotes pernicieuses sur sa vie, qui sont devenues

16. Jacques Davy Du Perron, *Perroniana*, Cologne, 1694, pp. 178-179.

17. Du Pelletier composa pour Gournay l'épitaphe suivante : « Ses vertus, son sçavoir se trouvent sans exemple ; / Vous pouvez pour quelque autre élever un cercueil, / Mais pour elle il faudrait ne bâtir que des temples » (M. le Dr. de Hoefler (édit.) dans *Nouvelle Biographie générale*, Paris, Firmin Didot, 1858, tome XXI, p. 455).

18. *Ibid.*, tome XXI, p. 456.

19. Michel de Marolles, *op. cit.*, tome I, p. 110.

20. *Ibid.*

21. *Ibid.*, tome III, p. 199.

monnaie courante. Il n'a que mépris pour son œuvre cependant. Il juge ses poésies mauvaises et ses remarques sur la langue française « fort peu de chose²² ». À propos de l'œuvre considérée dans son ensemble, Nicéron est extrêmement sévère : « Rien ne peut égaler les éloges qu'elle a reçus pendant sa vie », dit-il. « Mais on est bien revenu de toutes ces louanges et quelque mérite qu'elle pût avoir par elle-même, ses ouvrages ne sont plus lûs [*sic*] de personne, et sont tombés dans un oubli dont ils ne se retireront jamais²³. » La *Bibliothèque française* de Goujet flagelle l'œuvre de Gournay de critiques du même cru. Elle affirme que les vers de l'écrivaine ne valent rien et la dépeint absurdement attachée aux vieux mots de Ronsard²⁴. Les poèmes de Gournay ne forment qu'une partie infime de son œuvre. Leur mention négative par Nicéron et Goujet porte à penser que ces auteurs, se jugeant suffisamment renseignés par les sarcasmes des littérateurs contemporains de Gournay, n'ont pas lu ses essais complexes et se sont contentés de jeter un coup d'œil partial à ses poésies plus abordables.

Les éditions successives du *Grand Dictionnaire*²⁵ de Moréri et du *Dictionnaire* de Bayle ne rendent pas mieux justice à l'essayiste. Si elles donnent des détails biographiques assez abondants, elles ne font en général pas mention de l'œuvre de Gournay, sauf pour rappeler qu'elle édita les *Essais* de Montaigne après la mort du grand humaniste.

La deuxième moitié du dix-neuvième siècle voit la renommée de l'écrivaine prendre un heureux tournant. La distance entre « l'horizon d'attente » de l'époque et certains essais de Gournay s'est considérablement raccourcie. Instruite par l'expérience récente du romantisme, la critique littéraire se décide à prêter une oreille attentive aux protestations de Gournay contre les épurations linguistiques radicales de Malherbe. Sainte-Beuve estime que le traitement de Desportes par Malherbe est empreint de mauvaise foi²⁶ et il n'hésite pas à condamner l'extrémisme du réformateur²⁷. Reconnaisant

22. Jean-François Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la République des Lettres avec un catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, Paris, Briasson, 1731, tome XV, p. 235.

23. *Ibid.*, p. 231.

24. Claude-Pierre Goujet, *Bibliothèque française ou histoire de la littérature française*, Paris, 1754, tome XVI, pp. 45-52.

25. Louis Moréri, *le Grand Dictionnaire historique ou le mélange de l'histoire sacrée et profane*, Paris, Le Mercier, 1759, tome IV.

26. Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français du XVII^e siècle*, Paris, Charpentier, 1869, p. 138.

27. « Son acharnement [de Malherbe] contre Ronsard et Des Portes, et même contre les Italiens et Pétrarque, ressemble quelquefois à du

le bien-fondé de l'opposition dans laquelle il range, parmi d'autres, Régnier, Claude Garnier, D'Urfé, Des Yveteaux, Guillaume Colletet et La Mothe le Vayer, le critique souligne le rôle particulièrement militant de Gournay dans la Querelle. Il admire la force et la justesse de ses opinions et cite « de ses divers opuscules trop peu connus, quelques passages non moins remarquables par l'audace des doctrines que par la virilité de l'expression²⁸ ». Sainte-Beuve va même jusqu'à souhaiter que le recueil de Gournay devienne « comme correctif, le bréviaire de chaque académicien²⁹ ». Les travaux philologiques de Gournay seront, dès lors, étudiés de plus en plus sérieusement, mais par des hommes seulement. Grâce à ses vues sensées, l'essayiste reçoit des évaluations élogieuses, mais n'échappe pas pour autant au fiel d'une misogynie vicieuse.

Léon Feugère, Charles Livet et Paul Bonnefon se rangent tous trois à l'avis de Sainte-Beuve et louent le bon sens des opinions littéraires de Gournay. Feugère estime que « ses travaux sur notre langue renferment des vues sages et utiles : entre les termes dont elle a pris la défense, il en est qui nous sont restés ou revenus ; on peut même être fâché que son autorité n'ait pas prévalu pour un plus grand nombre³⁰ ». Le renouveau d'intérêt pour les essais philologiques pousse quelques critiques à relire enfin l'œuvre entière de Gournay, mais de façon assez superficielle, semble-t-il. Feugère reconnaît au *Proumenoir* « de l'intérêt et un certain feu d'imagination » et en attribue très justement « la rhétorique prétentieuse » et « les détours » au goût de l'époque³¹. Sur l'ensemble de l'œuvre, il remarque : « Sans doute la plupart de ses œuvres ont beaucoup vieilli ; mais on a pu apercevoir que pour l'histoire de la société et de l'esprit en France, [...] on ne la consulterait pas sans fruit³² ». Livet loue la manière et le style de Gournay : « Cette manière de dire si neuve, si piquante, si personnelle, c'est la gloire de Marie de Gournay et comme sa mesure³³. » Bonnefon lui trouve « l'esprit d'à-propos, la repartie prompte et incisive³⁴ ».

Ces critiques positives font nettement ressortir « la différence herméneutique entre le passé et le présent dans l'intel-

fanatisme ; surtout sa ferveur pour la pureté de la langue dégénère souvent en superstition » (Sainte-Beuve, *op. cit.*, p. 147).

28. *Ibid.*, p. 160.

29. *Ibid.*, p. 169.

30. Léon Feugère, *les Femmes poètes au XVI^e siècle*, Paris, Didier, 1860, p. 224.

31. *Ibid.*, p. 138.

32. *Ibid.*, p. 216.

33. Charles Livet, *Précieux et Précieuses*, Paris, Didier, 1870, p. 277.

34. Paul Bonnefon, *Montaigne et ses amis*, Paris, Armand Colin, 1898, p. 392.

ligence de l'œuvre³⁵ », qui porte sur le style aussi bien que sur le contenu du recueil. Malheureusement, entre ce passé et ce présent du dix-neuvième siècle, la misogynie n'a pas disparu et certains critiques amers, alertés par le renouveau d'intérêt pour Gournay, vont s'attaquer à son œuvre avec une mauvaise foi effarante. Paul Stapfer par exemple s'efforce d'enlever à Gournay le mérite de la première édition posthume des *Essais* de Montaigne et en attribue toute la gloire à Pierre de Brach. Plein de fiel, il déclare *le Proumenoir* « mortellement ennuyeux³⁶ ». Appelant Gournay « vierge belliqueuse³⁷ » et « vieille amazone³⁸ », il prédit la disparition complète de son œuvre³⁹. Mario Schiff, au début de notre siècle, traite Gournay presque aussi injustement. Sa biographie tout à fait partielle s'efforce de montrer Gournay comme arriviste. Il n'a que des commentaires creux et dénigrants pour les travaux de l'érudite et termine sa piteuse analyse par ce misérable éloge chauviniste : « Elle [Gournay] a donné trois preuves de bon sens qui suffiraient à lui assurer la sympathie d'un lecteur attentif et impartial : elle a été dévouée à la mémoire de Montaigne ; elle a admiré Ronsard ; elle a eu son avis sur toutes sortes de questions et, en dépit de sa jupe, elle a su le dire hautement⁴⁰. »

La vague de louanges et d'anathèmes meurt avec le dix-neuvième siècle. L'œuvre de Gournay semble abandonnée, mais, une fois de plus, sa diversité va la faire revivre. Dans son analyse de la réception, Jauss explique :

L'effet de l'œuvre et sa réception s'articulent en un dialogue entre un sujet présent et un discours passé ; celui-ci ne peut encore 'dire quelque chose' à celui-là [...] que si le sujet présent découvre la réponse implicite contenue dans le discours passé et la perçoit comme réponse à une question qui lui appartient, à lui, de poser maintenant⁴¹.

Comme il avait fourni une « réponse » au débat philologique du dix-neuvième siècle, le discours passé de Gournay

35. Hans Robert Jauss, *op. cit.*, p. 58.

36. Paul Stapfer, *la Famille et les amis de Montaigne*, Paris, Hachette, 1896, p. 165.

37. *Ibid.*, p. 186.

38. *Ibid.*, p. 189.

39. Stapfer dans une adresse directe au recueil de Gournay s'écrie : « Pauvre vieux bouquin, tu es bien mort et personne n'inquiétera ta cendre ! Tu n'es plus qu'un squelette conservé encore, comme une momie, pour une suite de siècles plus ou moins longue, mais voué enfin à une destruction totale, puisque tu ne seras jamais réimprimé » (Paul Stapfer, *op. cit.*, p. 189).

40. Mario Schiff, *la Fille d'alliance de Montaigne. Marie de Gournay*, Genève, Slatkine Reprints, 1978.

41. Hans Robert Jauss, *op. cit.*, p. 247.

« répond » aujourd'hui à la question féministe. Son audience a changé ; elle se compose surtout de femmes cette fois. Son texte n'est plus le même non plus. À l'excellente biographie de Gournay par Marjorie Ilsley en 1963⁴², succèdent des rééditions du *Proumenoir* et des textes autobiographiques et féministes⁴³ de Gournay. Anne Uildriks réédite également les essais sur la littérature et en offre un commentaire très perspicace⁴⁴.

Comme au dix-neuvième siècle, on abusera de l'œuvre, mais plutôt par excès de zèle féministe que par malveillance. La critique moderne enferme parfois Gournay entre les murs étroits d'une politique anachronique sans tenter de poursuivre le dialogue que l'essayiste avait désespérément amorcé avec la postérité. L'admonestation majeure de Gournay à ses contemporains portait sur leur médiocrité d'esprit. L'écrivaine dénonce l'antiféminisme du XVII^e siècle à partir d'une perspective intellectuelle, comme un corollaire du manque de « suffisance » de la société⁴⁵. Elle ne l'attribue jamais, consciemment ni inconsciemment, à un complot patriarcal séculaire. Son argumentation de l'*Égalité des hommes et des femmes*, dans laquelle elle choisit les auteurs anciens et les Pères de l'Église comme défenseurs de sa cause, en est la preuve. Dès lors, la dialectique moderne de Domna Stanton, qui distingue « un parricide » dans la lettre à Montaigne qui sert de préface au *Proumenoir* est tout à fait hors de propos⁴⁶.

Constance Jordan qui, de toute évidence, n'a lu qu'une partie infime de l'œuvre de Gournay, se méprend aussi sur la portée du texte comme sur sa diversité, puisqu'elle présume que *l'Ombre* n'est qu'un autre pamphlet féministe postérieur à

42. Marjorie Henry Ilsley, *Marie le Jars de Gournay. Her Life and Works*, The Hague, Mouton, 1963.

43. Voir par exemple, l'édition en fac-similé du *Proumenoir* de Patricia Cholakian (*le Proumenoir de Monsieur de Montaigne (1594)*, New York, Delmar, 1985) et les *Fragments d'un discours féminin* d'Elyane Dezon-Jones (Paris, José Corti, 1988) qui reproduisent les cinq textes autobiographiques ou féministes de Gournay, comprenant « L'Égalité des hommes et des femmes », « Le Grief des dames », « La Copie de la vie e de la demoiselle de Gournay », l'« Apologie pour celle qui écrit » et « Peincture de mœurs ».

44. Son livre, intitulé *les Idées littéraires de Mlle de Gournay* (Groningen, V.R.B. Kleine, 1962), reproduit huit essais de l'édition de 1641 avec les variantes des deux autres éditions.

45. Le mot « suffisance », que le dictionnaire Huguet (Edmond Huguet, *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, Paris Champion, 1967) traduit par « capacité », revient constamment sous la plume de Gournay et la société qu'elle critique se divise pour elle en « suffisans » et « vulgaires », bien plus qu'en hommes et femmes !

46. Domna Stanton, « Woman as Object and Subject of Exchange : Marie de Gournay's *Le Proumenoir* (1594) », *l'Esprit créateur*, 23:2, 1983, p. 16.

l'«Égalité»⁴⁷. Cette conjecture subversive la conduit à une interprétation complètement erronée du titre de l'ouvrage ainsi que de l'«*Advis au Lecteur*». Jordan avance en effet que le mot «*ombre*» révèle le manque d'égalité accordé aux deux sexes et que L'«*Advis au Lecteur*» sert à rejeter les lecteurs masculins⁴⁸. Gournay s'est cependant expliquée très clairement, et à plusieurs reprises, sur son choix de ce mot «*ombre*» qu'elle apparente à son intellect et pas du tout à un sentiment d'infériorité⁴⁹. Ce n'est pas non plus aux hommes qu'elle refuse l'accès de son livre, mais aux ignorants, de quelque sexe qu'ils soient : «*Lecteur, c'est que sentant que tu es pointilleux en choisis d'Escrits, et que je suis pointilleuse en choisis de lecteur; je cognois qu'on ne nous peut mieux accorder qu'en nous séparant*», dit-elle; et d'expliquer que son livre porte sur des matières intellectuelles («*il ose entreprendre de t'entretenir de sa tête*») et qu'il est «*assez audacieux pour se promettre le même destin de [sic] sa mère : c'est à dire de plaire à tous les sages et desplaire à tous les fols*» (*L'Ombre*, II-IIJ)⁵⁰. Quand Dezon-Jones, s'exaltant pour la cause des femmes, avance qu'«*On peut dire qu'il n'y a texte gournayen véritable que lorsque le je, indépendamment de ses formes grammaticales, coïncide avec le moi qui s'écrit*⁵¹», elle aussi refuse le dialogue appelé par Gournay dans ses «*Advis au Lecteur*». Elle néglige de constater qu'elle enlève ainsi leur valeur autonome à quatre-vingt-dix pour cent de textes féminins captivants.

47. Constance Jordan, *Renaissance Feminism*, Ithaca and London, Cornell University Press, 1990, p. 284.

48. «*L'Ombre, as its title suggests, establishes that Gournay knew her position on equality was untenable, given the intellectual mores of her society. In her «Advis au lecteur», she paradoxically rejects her reader, who she imagines is male and therefore hostile*» (Constance Jordan, *op. cit.*, p. 285. Je souligne).

49. Dans «*L'Advis au Lecteur*» de *L'Ombre*, on lit : «*il [son recueil] est d'ailleurs mon ombre et mon image, d'autant qu'il exprime la figure de mon esprit, maistresse piece de mon estre*». Plus tard, dans le «*Discours sur ce Livre*» des *Advis*, Gournay exprime, avec sarcasme, sa répugnance à abandonner son titre initial : «*Certains Critiques de notre saison [...] ne savent jamais entendre disent-ils la signification de ce nom de l'Ombre en un livre : mais certes voilà qui est fort plaisant, que nous fussions obligez de baisser toutes les choses ausquelles ils ne peuvent atteindre! Etait-il donc si malaisé de chercher et trouver cette interprétation de nom dans une Preface de deux petites pages, qui le suivoit? Preface qui est l'interprete naturelle des Escrits. Or, pourquoy falloit-il s'estonner que j'appellasse mon Ombre, l'image de mon esprit, maistresse piece de mon estre?*» (10^e page non numérotée du «*Discours sur ce Livre*» des *Advis*).

50. Je cite ici «*L'Advis au Lecteur*» de *L'Ombre* pour mieux mettre en relief la méprise de Jordan.

51. Elyane Dezon-Jones, «*Marie de Gournay : Je/U/Palimpseste*», *L'Esprit créateur*, 23:2, 1983, p. 36.

Heureusement, d'autres critiques ont adopté une optique plus large. Peggy Holmes trouve l'essayiste « *a critic of unusual sensibility*⁵² ». Patricia Cholakian souligne l'importance des digressions du *Proumenoir*. Elle les considère comme « *Gournay's attempt to save women from imitating female stereotypes romanticized by the sentimental novel*⁵³ ». Tilde Sankovich fait ressortir l'autonomie acquise par Gournay en tant qu'écrivain. Dans une analyse très fine, elle attribue un caractère androgyne aux écrits autobiographiques, remarquant que Montaigne n'est pas pour Gournay le « *phallic master* », mais bien plutôt « *the passive tool, appropriated by Marie de Gournay for her own single-minded purpose*⁵⁴ ». Sankovich insiste : « *It is she who conceives a desire for him-that is, for the Book he incarnates-and it is she who takes possession of the Essays in an ecstasy, a trance, of pleasure*⁵⁵ ». Dans une des critiques les plus récentes de l'« Égalité des hommes et des femmes », Constant Venesoen, suivant une argumentation différente, estime que « Le 'féminisme' de Marie de Gournay, inspiré par la misogynie voilée du passé, se retourne contre elle parce qu'elle l'a nourri d'une argumentation masculinisante⁵⁶ ».

En dépit de quelques réactions trop politiques ou trop hâtives au texte gournayen, le débat actuel sur l'œuvre spécifiquement féminine de Gournay prouve la validité de ses écrits. Contrairement aux prédictions misogynes du dix-neuvième siècle, la renommée de l'écrivaine ne peut que s'étendre. Pour reprendre le concept de Jauss, la « réponse » de Gournay à des questions très différentes de nos deux derniers siècles augure favorablement de la vitalité de son œuvre. Mais le dialogue engagé doit s'élargir. Il est temps d'interroger l'essayiste sur les vastes sujets qu'elle traite et d'écouter sa réponse sans arrière-pensée. Espérons que, dans un avenir proche, ses traités seront étudiés dans leur intégrité, comme témoignages intellectuels d'une époque. Tel était, après tout, le fervent et légitime souhait de Marie de Gournay.

52. Peggy Holmes, « Mlle de Gournay's Defence of Baroque Imagery », *French Studies*, vol. 8, 1954, p. 122.

53. Patricia Cholakian, *op. cit.*, p. 21.

54. Tilde A. Sankovich, *French Women Writers and the Book*, New York, Syracuse University Press, 1988, p. 78.

55. *Ibid.*

56. Constant Venesoen, *Études sur la littérature féminine au XVII^e siècle*, Birmingham, Summa Publications, 1990, p. 41.